

Numéro 8 - 3 mars 2023

**Des attaques contre les syndicats du secteur public au Québec**  
**Pour hausser l'utilisation des pouvoirs exécutifs**  
**contre les travailleuses et les travailleurs**

– Pierre Chénier –



Des travailleurs de la santé font du piquetage devant l'hôpital Sainte-Croix à Drummondville, le 26 février 2023, pour refuser de se soumettre à une restructuration imposée arbitrairement par la régie régionale de la santé.

**Tous avec les infirmières et les travailleurs de la santé!**

- **Les infirmières de la Mauricie-Centre-du-Québec disent « Non à la restructuration des soins sur le dos des travailleurs! »**
- **Les solutions des travailleurs de la santé en Nouvelle-Écosse pour immédiatement améliorer la rétention et le recrutement**  
– Entretien avec Sandra Mullen, présidente du Syndicat des employés généraux et gouvernementaux de la Nouvelle-Écosse –
- **Les infirmières tiennent des rassemblements de masse et des piquets militants partout en Ontario**
- **Les infirmières de Windsor s'expriment sur le droit aux soins de santé**  
– EmpowerYourselfNow.ca –

## Des attaques contre les syndicats du secteur public au Québec

# Pour hausser l'utilisation des pouvoirs exécutifs contre les travailleuses et les travailleurs

- Pierre Chénier -

Le premier ministre du Québec, François Legault, et la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, responsable de la négociation avec les travailleuses et travailleurs du secteur public, se sont lancés dans une attaque fortement médiatisée contre les travailleurs et leurs syndicats. Les syndicats tentent en ce moment de renouveler leurs conventions collectives, qui arrivent à terme le 31 mars, par la négociation de salaires et de conditions de travail que les travailleurs jugent acceptables.

Le premier ministre François Legault a accusé les syndicats d'être « dans une logique de fermeture » parce qu'ils refusent de participer à ce qu'il appelle des forums de discussion publics, qui sont organisés par le gouvernement à l'extérieur et à l'encontre du processus légitime de négociation. Sa campagne médiatique vise à semer le doute sur l'insistance des syndicats que les discussions aient lieu dans le cadre de véritables négociations où ils présentent les revendications des travailleurs. Les syndicats soulignent que les forums publics de discussion sont inacceptables parce qu'ils outrepassent les tables de négociation centrales et locales et les processus juridiques en place. En plus, le gouvernement, qui a le pouvoir de l'État de son côté, est celui qui fixe l'ordre du jour de ces forums, en fonction de ce qu'il appelle les « changements fondateurs » qu'il a identifiés comme prioritaires. La nature de ces « changements fondateurs » est révélée par le thème général de ces discussions : le besoin de plus de flexibilité dans les conventions collectives.



Les événements récents dans la région de la Mauricie-Centre-du-Québec démontrent clairement ce que le gouvernement veut dire avec sa demande de « flexibilité ». Les infirmières de cette région protestent contre l'imposition de conditions de travail qui les forcent à travailler dans des secteurs qui ne leur sont pas familiers, avec tous les risques que cela comporte pour elles et pour les patients. C'est un exemple de la restructuration que le gouvernement veut imposer partout.

Le premier ministre du Québec essaie de créer un fossé entre les travailleurs et leurs syndicats. « Mais en attendant, c'est vous qui attendez à l'urgence et les infirmières qui travaillent dans des conditions difficiles, écrit-il sur sa page Facebook le 25 février. En attendant, les enseignants travaillent dans des conditions qui ne sont pas idéales. Si les dirigeants syndicaux acceptaient de changer d'attitude, de sortir de leur logique de fermeture et venaient discuter avec nous pour changer les choses, ça irait plus vite. Ce serait mieux pour les Québécois et ce serait mieux pour les infirmières et les enseignants. J'espère sincèrement que les dirigeants syndicaux vont rapidement accepter de faire partie de la solution. On les attend. »

Pendant ce temps, le premier ministre et la présidente du Conseil du trésor s'affairent à présenter ces soi-disant forums comme une table de négociation centrale.

Le 27 février, en entrevue à la radio, la présidente du Conseil du trésor a qualifié les forums de discussion de « tables de négociation » avec les syndicats, un « lieu à côté » des autres tables, « une

table centrale ajoutée ».

Plus tôt pendant le mois, un article a été publié sur le site web du Conseil du trésor intitulé « Forums de négociation accélérée – Négociations : Le gouvernement passe de la parole aux actes ».

On y lit : « Une offre gouvernementale a été présentée aujourd'hui aux forums de négociation accélérée Équipe classe, Équipe soins et Équipe santé mentale, tenus en vue du renouvellement des conventions collectives 2020-2023 des secteurs public et parapublic. Cette offre, inédite en début de négociation, a été mise de l'avant par Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor. »

Une table centrale de négociation est une table qui réunit les comités de négociation des deux parties, employeurs et syndicats, qui règlent les questions nationales telles que les salaires, les pensions et autres. Il convient de noter que ces forums de négociation accélérée étaient tellement accélérés que, s'ils se sont tenus, c'était en l'absence de tout représentant syndical.

C'est un geste très arrogant de la part de ceux qui ont saccagé le système de santé et les services sociaux, de pointer du doigt les autres et de se dire les porteurs de solutions. Entre autres choses, ils ont géré la pandémie par des arrêtés ministériels pendant deux ans et demi, qui ont annulé les conditions de travail négociées des travailleurs et des travailleuses. Cela a provoqué des démissions massives de personnel dans le réseau de santé. Les conditions encore plus intenable qui ont été créées sont l'entière responsabilité du gouvernement et de personne d'autre. À juste titre, les travailleurs et les travailleuses rejettent tous les efforts visant à nier leur voix et les revendications et les solutions qu'ils veulent présenter à des tables de négociation où des ententes mutuellement acceptables sont censées être conclues par la négociation.

### **La préparation du terrain à de nouveaux coups ministériels**

En se livrant à cette attaque publique contre les syndicats du secteur public, le gouvernement Legault essaie ouvertement de miner les négociations. La Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) a révélé qu'elle a proposé 28 dates de rencontre à la partie patronale en février et en mars, et que celle-ci n'en a retenu que quatre. Dans sa propagande, le gouvernement dénigre les négociations en disant qu'elles sont interminables, qu'il y a trop de syndicats en jeu qui représentent le même secteur, que chacun a ses demandes et que la situation est urgente. Le dénigrement de la négociation et le blâme jeté aux syndicats qu'ils retardent les négociations, alors qu'il est urgent de corriger la situation intenable qui perdure dans les hôpitaux et les secteurs de l'éducation et de la santé, va de pair avec la propagande qu'il y a trop de syndicats dans un même secteur et qu'il faut créer une forme centralisée sous la gouverne ministérielle pour protéger le public et les travailleurs et accélérer le processus. C'est fait de façon intéressée, au nom de l'égalité et du bien public.

« Ce n'est pas vrai que je vais avoir deux classes d'enseignants ou deux classes d'infirmières au Québec. On a plus qu'un syndicat qui représente les infirmières et plus qu'un syndicat qui représente les enseignants », a dit la ministre LeBel au journal *La Presse* plus tôt en février.

Au nom de l'urgence et du bien collectif, les syndicats sont présentés comme ayant des intérêts étroits, différents selon chacun. Le but est de préparer une imposition des salaires et des conditions, ce à quoi les travailleurs sont opposés. Cela vise aussi la création d'une instance décisionnelle sous l'autorité ministérielle. Ce qui a d'abord été qualifié de « forum public de discussion » est rapidement devenu une « table de négociation » sans même que les syndicats aient été informés de comment ils y seraient incorporés, sans parler d'être consultés ou autorisés à y prendre les décisions qui affectent leur vie.

La situation est utilisée comme un terrain d'essai pour une nouvelle restructuration de l'État dans



laquelle les pouvoirs exécutifs sont renforcés au service des intérêts privés étroits. Cela n'a rien à voir avec une solution centrée sur l'humain de quelque problème que ce soit dans la santé, l'éducation ou les autres services sociaux publics. Créer des forums publics de discussion qui annulent tout espace qui permet aux travailleurs de faire entendre leur voix est quelque chose de frauduleux et le gouvernement doit être forcé de rendre des comptes.

Dans ce sens, les syndicats ont tout intérêt à maintenir leur rejet de ces forums et à insister pour que leurs revendications et leurs solutions soient mises sur la table pour y être négociées.

L'utilisation des pouvoirs ministériels de l'État pour obtenir un résultat que les intérêts privés étroits désirent ne fera qu'aggraver la situation dans le secteur public. Les salaires et les conditions de travail des travailleurs sont les conditions d'apprentissage des étudiants et les conditions des soins de santé au public. Ils ne font qu'un. Ce sont les travailleurs et leurs syndicats, et non le gouvernement, qui ont la raison morale de leur côté dans cette bataille contre la tentative du gouvernement d'agir en toute impunité au nom du bien public.



---

**Tous avec les infirmières et les travailleurs de la santé!**

## **Les infirmières de la Mauricie-Centre-du-Québec disent « Non à la restructuration des soins sur le dos des travailleurs! »**



**Piquet de masse devant l'hôpital Sainte-Croix à Drummondville, 26 février 2023**

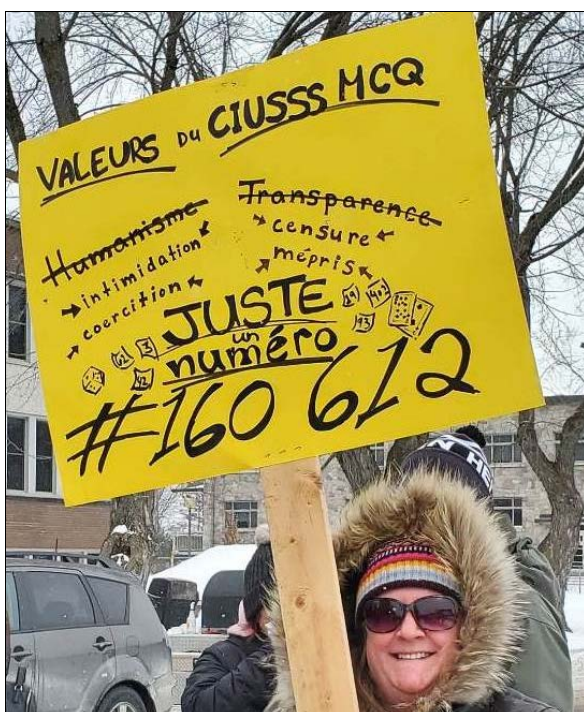
Les infirmières de la Mauricie-Centre-du-Québec, appuyées par tous les travailleurs de la santé, sont engagées dans une lutte de masse pour faire échec à la restructuration des soins qui a été décrétée par la direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la région (CIUSSS MCQ).

Le 6 février dernier, au nom de faire face à la pénurie d'infirmières dans les hôpitaux et les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) de la Mauricie et du Centre-du-Québec, la direction du CIUSSS MCQ a annoncé que les infirmières de tous les secteurs devront travailler au moins une fin de semaine sur trois. La mesure est entrée en vigueur le 26 février à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville et elle doit s'étendre graduellement à l'ensemble du personnel infirmier de la région d'ici l'automne 2023.

La directive signifie que les infirmières seront déplacées là où le CIUSSS va les assigner pour travailler la fin de semaine. Par exemple, des infirmières qui travaillent en soins à domicile ou en milieu scolaire pourront être forcées de travailler à l'urgence dans les hôpitaux ou dans les CHSLD. La direction du CIUSSS a aussi annoncé que d'autres mesures seront annoncées bientôt, dans le même esprit, au sujet de la période estivale. Le syndicat qui représente les infirmières, le Syndicat des professionnelles en soins de la Mauricie et du Centre-du-Québec (FIQ-SPSMCQ), a aussi eu connaissance d'un document qui prévoit la fusion des centres d'activité dans les établissements. Cela voudrait dire de plus grands déplacements d'infirmières vers des secteurs qui ne leur sont pas familiers, des fermetures de services, des abolitions de postes, un épuisement accru des infirmières et une dégradation accrue des services dans l'ensemble.



Tout ceci a été fait sans l'approbation ou la consultation même des premières concernées, celles qui assurent les services, soignent les gens et sauvent des vies. Cela a été fait au nom de soulager les infirmières qui connaissent les pires situations de temps supplémentaire obligatoire et de pénurie de main-d'oeuvre. Cela est fait également au nom d'accroître la flexibilité dans les conditions de travail et les conventions collectives des infirmières. Ce sont précisément deux des thèmes principaux de l'offensive actuelle du gouvernement Legault, et cela en dit long sur ce qu'on entend par flexibilité.



Les infirmières de la région se sont engagées dans la lutte contre cet arbitraire et ce diktat dès que ces annonces ont été faites. En assemblée générale, les infirmières ont manifesté leur intention de démissionner en masse si ces mesures ne sont pas retirées. Elles ont commencé à signer des lettres de démission pour montrer à quel point elles sont outrées et déterminées à la fois. Elles ont commencé des moyens de pression comme cesser de fournir des statistiques qui ne sont pas essentielles aux soins et qui servent pour des fins de gestion. Le syndicat a annoncé un fonds de défense syndical d'un million de dollars pour compenser les infirmières qui subiraient des représailles si elles refusent de changer de département pour travailler une fin de semaine sur trois.

Au lieu de discuter avec les infirmières et d'examiner avec elles comment les problèmes de la main-d'oeuvre et des services peuvent être abordés, la direction du CIUSSS s'est précipitée au Tribunal administratif du travail (TAT) pour faire déclarer illégales les actions des infirmières. Elle a plaidé que les actions des infirmières étaient des actions concertées s'apparentant à une grève dans une période où une convention collective est en vigueur, ce qui est illégal selon les lois du travail, et la juge lui a donné raison dans son jugement du 25 janvier. La direction du CIUSSS a crié victoire alors que les infirmières demeurent fermement opposées aux mesures annoncées qui aggravent tous les problèmes.



Le 26 janvier, des centaines d'infirmières et de travailleurs de la santé ont manifesté à Drummondville pour exiger le retrait des mesures et indiquer que la lutte continue.

Plusieurs infirmières tenaient des pancartes qui affichaient leur numéro d'emploi, avec des slogans comme « de héros à simples numéros » ou « juste un numéro », dénonçant le fait que le système actuel les transforme en choses alors qu'elles sont des êtres humains avec des droits, dont le droit essentiel de prendre part de façon décisive à toutes les décisions qui les concernent.

La lutte continue et *Forum ouvrier* salue cette lutte vigoureuse à la défense des droits et de la voix des travailleurs et des travailleuses de la santé et des services dont le peuple dépend pour son existence.



(Photos: FIQ)



# Les solutions des travailleurs de la santé en Nouvelle-Écosse pour immédiatement améliorer la rétention et le recrutement

– *Entretien avec Sandra Mullen, présidente du Syndicat des employés généraux et gouvernementaux de la Nouvelle-Écosse* –

**Forum ouvrier :** Récemment, selon le quotidien *The Signal*, vous avez dit : « Je crois que nous sommes à un point de rupture », au sujet de la situation dans les soins de santé. Pouvez-vous nous en parler davantage ?

**Sandra Mullen :** Nous travaillons avec nos membres en santé et en soins infirmiers depuis plusieurs mois. C'est une crise qu'ils tentent de gérer. Lorsque nous disons que la situation est à un point de rupture, c'est que les gens quittent. Comme vous le savez, partout au pays, tout le monde est dans la même situation.

Certaines provinces offrent des incitatifs pour séduire et attirer les gens. Il y en a qui quittent la Nouvelle-Écosse. Moi-même je connais une personne qui est retournée à l'Île-du-Prince-Édouard d'où elle venait, parce que le gouvernement et la santé publique de cette province avaient un programme incitatif tel qu'il a fait partir nos infirmières.

Le salaire, c'est important, donc lorsqu'une province augmente son taux de rémunération dans un secteur donné, cela affecte les ressources que nous avons, puisque les gens quittent en raison de conditions de travail terribles. Ensemble, tous ces facteurs font en sorte qu'une infirmière avec 30, 20 ou même 15 années d'expérience dit qu'elle ne peut plus faire ce travail. Elle se met à chercher n'importe quel travail qui offre de meilleures conditions de travail. Donc, lorsque nous rencontrons le gouvernement et que nous parlons de recrutement et de rétention, nous disons qu'il ne s'agit pas que des salaires, mais que nous devons améliorer les conditions de travail.

Nous avons rencontré nos travailleuses des urgences avant Noël. Elles étaient au point de rupture. Elles souffraient d'une pénurie de personnel et craignaient que quelqu'un meure dans la salle d'attente. Et malheureusement, avant que nous puissions en informer le public et rencontrer le gouvernement, quelqu'un est décédé dans une salle d'attente à Amherst, dans un de nos hôpitaux locaux, près de la frontière du Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas notre personnel qui travaille sur ce site, mais celui du Syndicat des infirmières de la Nouvelle-Écosse.

Si toutes les urgences sont si surchargées, c'est parce qu'il y a un manque terrible de médecins de famille, et le nombre est à la hausse. On nous dit que le nombre de Néo-Écossais qui n'ont pas de médecin de famille est passé de 90 000 à 120 000. Si vous n'avez pas de médecin de famille, si vous vivez une situation critique, vous vous retrouvez à l'urgence. Toutes ces questions ont fait la une des journaux, ce qui a aidé à populariser ce problème. Nous avons écrit une lettre au gouvernement et à la santé publique et proposé 59 recommandations permettant d'améliorer les conditions de travail. Je sais qu'on ne peut pas construire un hôpital du jour au lendemain pour augmenter le nombre de lits. Le gouvernement a présenté un plan pour améliorer la situation. Certaines des choses qu'il a dites doivent être faites, mais ce n'est pas une solution miracle.

Il y a aussi la question des infirmières volantes, celles qui travaillent pour une agence et qui dispensent les soins qui leurs sont confiés. Leurs salaires sont plus élevés parce qu'elles n'ont pas d'avantages sociaux. Elles vont là où l'agence leur dit d'aller. Nos propres employés n'apprécient pas le fait que ces infirmières aient quitté leur emploi auprès de la santé publique pour trouver un travail auprès d'une agence pour ensuite retourner dans le même hôpital aux côtés de leurs

anciennes collègues de travail mais avec des salaires beaucoup plus élevés. Ou encore, elles travaillent dans un autre hôpital mais n'ont pas accès aux informations technologiques, de telle sorte qu'elles ne peuvent pas vérifier les analyses de sang à l'ordinateur et, dans certains cas, ne peuvent tout simplement faire le travail que ferait le personnel permanent à temps plein.

Les infirmières volantes ne sont pas la solution. Le gouvernement verse des millions de dollars pour ces infirmières volantes et, bien sûr, les agences en reçoivent une grande part. Nos disons que le gouvernement doit régler le problème du recrutement et de la rétention. Nous devons être concurrentiels avec les autres provinces, puisque tout le monde cherche à embaucher le même personnel.

Nous devons pouvoir garder notre personnel au moyen d'un salaire concurrentiel et être concurrentiel dans le recrutement des gens. C'est la même chose pour les primes à la signature. Sinon, nous allons perdre du personnel aux autres provinces. Et cette crise des soins de santé sévit dans tout le pays.

**FO** : Pouvez-vous nous parler des recommandations que vous avez faites au gouvernement concernant la crise dans les urgences ?

**SM** : Dans ces recommandations, nous traitons de tout, nous avons soulevé la question de la sécurité du personnel, la possibilité de primes pour les infirmières dans des situations de pénurie de personnel, y compris des régimes de rémunération qui permettraient d'atténuer ces pénuries.

Mais nous parlons aussi de leurs conditions de travail. Par exemple, il faut davantage d'infirmières de triage et qu'un personnel d'appoint soit de garde pendant la journée pour que les évaluations au triage se fassent plus rapidement. Dans nos recommandations, nous parlons de changer la culture des pauses. Les pauses sont importantes puisqu'elles réduisent le risque d'erreurs et retiennent le personnel. Les gestionnaires doivent activement planifier les pauses pour le personnel. Nos recommandations touchent aussi au fait que nos infirmières autorisées font des prises de sang, alors que d'autres pourraient le faire. Nous devons faire bon usage des autres ressources de l'hôpital et de la santé publique. Les ressources ne sont pas réparties avec discernement.

Nos recommandations portent également sur le confort élémentaire du patient. Nos membres travaillent dans des conditions où les gens attendent à l'urgence pendant 12 ou 14 heures et, lorsqu'ils peuvent enfin s'occuper du patient, il n'y a plus rien que celui-ci peut se mettre sous la dent, ni même une tasse de thé ou un rôti, puisque les services alimentaires sont fermés. Ces patients doivent pouvoir se nourrir.

Nous travaillons avec l'employeur et nos membres pour trouver des solutions qui pourraient fonctionner du moins temporairement. Nos infirmières et infirmiers ont commencé leurs négociations et il y a beaucoup de choses à régler au-delà des salaires. Évidemment, le recrutement et la rétention sont des questions majeures.

Nous travaillons constamment avec nos membres, en leur nom, pour défendre leur sécurité et faire en sorte qu'on réponde à leurs préoccupations.



---

## **Les infirmières tiennent des rassemblements de masse et des piquets militants partout en Ontario**

Plus de 2 000 infirmières et infirmiers et professionnels de la santé, collègues de travail et alliés communautaires ont convergé vers le Centre Sheraton de Toronto le 2 mars, en marge des

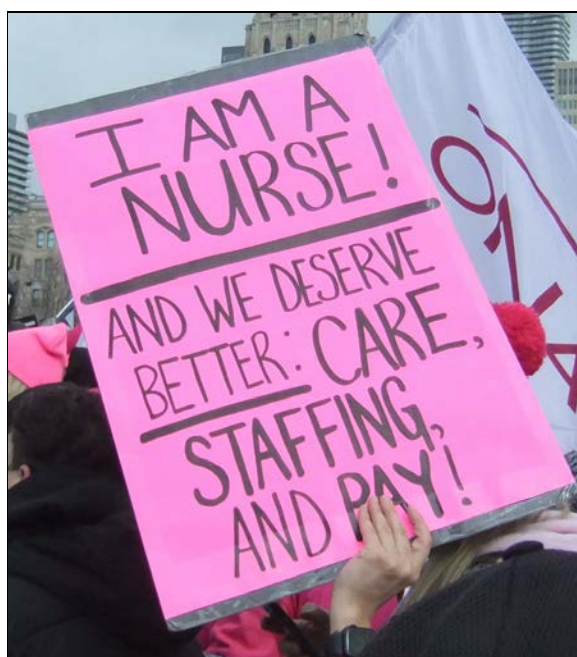


négociations entre l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario (AIIO) et l'Association des hôpitaux de l'Ontario pour un nouvelle convention collective couvrant 60 000 infirmières et infirmiers et travailleurs de la santé oeuvrant dans les hôpitaux.



Plus de 23 syndicats, dont les Métallos de la section locale 1005 à Hamilton, les Métallos de Toronto, Unifor, le Syndicat canadien de la fonction publique, le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, SEIU Healthcare, ainsi que la Fédération du travail de l'Ontario et bien d'autres ont participé à ce rassemblement animé.

Bernie Robinson, présidente par intérim de l'AIIO, a ouvert le rassemblement. Elle a annoncé que plus de 40 piquets se sont tenus dans tout l'Ontario le 23 février, en prévision de ce rassemblement. Un certain nombre d'infirmières et d'infirmiers de toute la province se sont également adressés au rassemblement, exprimant leur engagement sur les soins infirmiers et leur frustration de voir leurs collègues partir en masse, contraints par des conditions de travail intenable



et des bas salaires qui ont poussé les infirmières et les infirmiers à quitter les hôpitaux publics pour travailler dans des agences privées ou à abandonner complètement la profession. Une infirmière a souligné que le réseau perd des personnes ayant 20 et 30 ans d'expérience qui devraient être là pour encadrer les jeunes infirmières, tandis qu'une autre a exprimé la détermination des infirmières à résoudre la situation en leur faveur et celle du public, disant : « Les infirmières sont essentielles, Doug Ford ne l'est pas. »

Après le rassemblement, les participants ont remonté l'avenue University qui longe de nombreux hôpitaux jusqu'à Queen's Park, en scandant des slogans tout au long du parcours. Les infirmières et les travailleurs hospitaliers qui prenaient leur pause se sont rassemblés devant leur endroit de travail avec des pancartes et se sont joints au défilé. Les automobilistes et les piétons ont également exprimé leur soutien aux infirmières. L'action s'est terminée devant Queen's Park où les infirmières ont à nouveau exprimé leur détermination à poursuivre la lutte pour obtenir les salaires et les conditions de travail nécessaires pour fournir les soins de qualité dont les patients ont besoin.













Piquets à l'échelle de la province, 23 février  
Hamilton





# Toronto





## Peterborough



## Sudbury



## Owen Sound





## Englehart



## Sarnia-Lambton



## Windsor





(Photos : FO, EmpowerYourselfnow.ca, WDLC, Manda DM, C. Knox, A. Langeman, OSSTF, PDLC, TYRLC, Jahan N.)

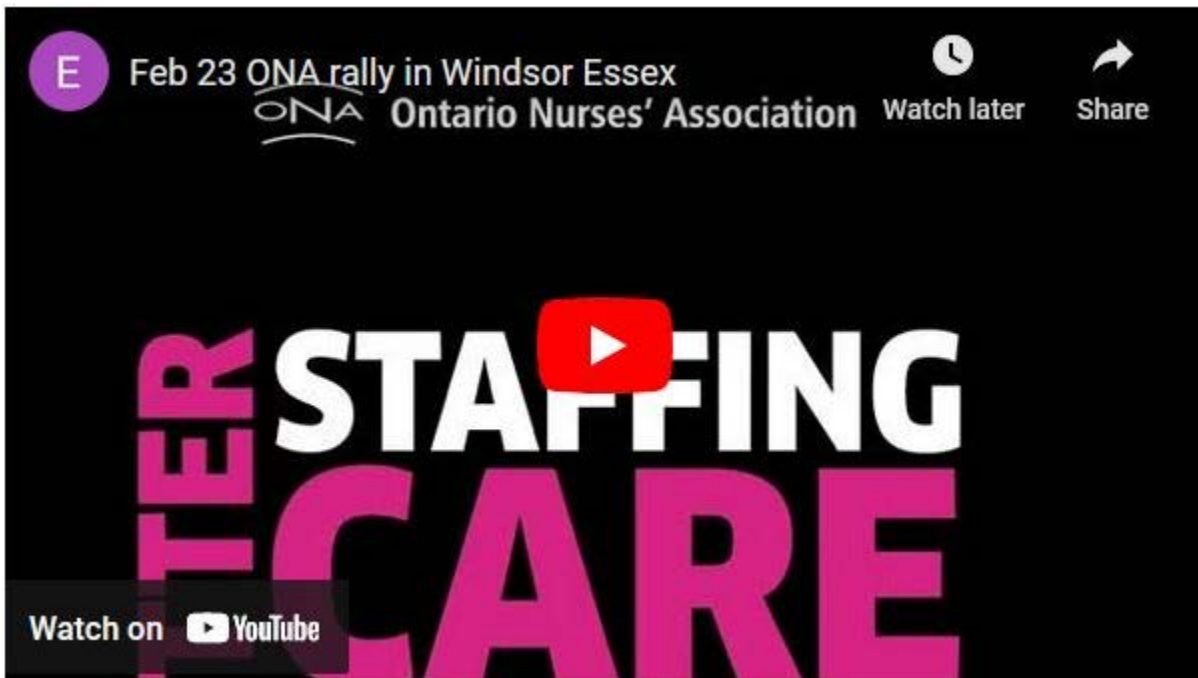


---

## Les infirmières de Windsor s'expriment sur le droit aux soins de santé

– EmpowerYourselfNow.ca –

Écoutez ce que les infirmières de Windsor avaient à dire sur ce qu'elles font et sur ce qui est nécessaire pour garantir le droit aux soins de santé, lors des actions provinciales des infirmières de l'Ontario le 23 février.



---

[www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) • [redaction@pccml.ca](mailto:redaction@pccml.ca)